

doctrine dans une phrase non moins expressive : “ *Il faut saisir l'occasion d'allumer dans l'âme de l'enfant la flamme du sacrifice, sans laquelle tout homme n'est rien qu'un misérable, quel que soit son rang.* ”

(*L'école catholique.*)

PRISE D'HABIT ET PROFESSION.

Le 21 juillet, chez les Sœurs des Petites-Ecoles, ont pris le saint habit les sœurs E. Ste-Croix, dite sr. M. de l'Enfant-Jésus, Marie Poirier, dite sr Marie-Thérèse de Jésus, J. Horth, dite sr M. Théodule, R. Michaud, dite sr M. Ange, L. Rousseau, dite sr M. Achile, E. Ouellet, dite sr M. Philomène, C. Lévesques, dite sr M. de Bonsecours, M. Lavoie, dite sr M. Anaclel, et E. Kaible dite sr M. du Carmel. Sa Grandeur Mgr Blais a présidé la cérémonie, assisté de M. l'abbé Lamontagne, chapelain, et de M. l'abbé Ouellet.

Le vingt et un août Sr M. Mecthilde a prononcé ses premiers vœux annuels. Le rév. M. R. P. Sylvain, supérieur du séminaire, a présidé la cérémonie.

Le même jour, à l'Hospice des Sœurs de la Charité, ont fait profession Marie Lumena Gagnon dite sr St-Ignace de Loyola ; Elizabeth-Agnès McInnes dite sr Ste-Gertrude et Léda Chamberland dite sr Marie-Ange ; a revêtu le saint habit Marie Gasse dite sr Marie du Précieux Sang. M. le chanoine Carbonneau, curé de Ste-Cécile du Bic, a présidé la cérémonie.